

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session HIVER 2020

POL 4412-020
LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES,
L'ONU ET SES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES
MARDI 9 H 30 À 12 H 30 – **COURS EN LIGNE**

Chargé de cours : Chalmers LaRose
Courriel : larose.chalmers@uqam.ca
Local: En ligne
Heures de disponibilité : sur rendez-vous

Horaire: du 19 janvier au 20 avril 2021
Rencontre de démarrage: mardi 19 janvier 2020 à 9h30
Modalité : à distance (en ligne)

Ce document contient le programme de votre cours. Conservez-le aux fins de référence quotidienne.

Compétences visées par le cours

- Identifier et comprendre les ressorts, outils et instruments autour desquels sont organisées les relations internationales
- Connaître le rôle, les fonctions et l'importance des organisations internationales dans l'articulation de la politique à l'échelle globale
- Donner un sens aux actions, réalisations et limites des organisations internationales dans la politique globale

DESCRIPTIF DU COURS

Organisations internationales et ordre du monde : les fonctions des organisations internationales dans le système mondial. Le système des Nations Unies comme projet d'intervention dans les relations internationales. Les Nations Unies et la reproduction internationale, l'intégration à l'économie mondiale ; l'action au bénéfice de l'accumulation du capital ; l'action politique. Les difficultés de la reproduction.

OBJECTIFS ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours POL 4411 explore la rationalité, la pertinence et la contribution des organisations internationales dans la politique internationale contemporaine, en particulier dans la préservation de la sécurité et la paix dans le monde. L'un de ses objectifs premiers est d'initier, et sensibiliser, les participants à l'importance des organisations internationales, et les institutions qui les encadrent, en tant que forums et instruments facilitant les interactions entre les acteurs internationaux, en particulier les États.

Dans le cadre de ce cours, les organisations internationales sont étudiées en tant qu'acteurs d'un système international en mouvement, et indéterminé - marqué par une situation d'interdépendance de plus en plus étroite entre les acteurs - et d'une « société internationale en gestation » engagée dans une quête constante de principes et règles communs et partagés. Dans cette optique, ces organisations internationales sont appréhendées comme mécanismes et lieux de production de normes, de valeurs communes et d'institutions destinées à façonner l'environnement au sein duquel se déroulent les interactions entre les acteurs intervenant dans la politique mondiale.

Dans le cadre de cette session, nous engagerons des discussions approfondies autour de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions/agences spécialisées. Une attention soutenue sera réservée aux enjeux et conjectures entourant la forme aussi bien que l'orientation, actuelle et future, de l'Organisation des Nations Unies et de ses principales agences. Les sujets abordés couvriront les domaines relatifs à la paix et à la sécurité internationale, à l'économie et au commerce international, à la coopération pour le développement ainsi qu'aux questions se rapportant aux enjeux sociaux, sanitaires, humanitaires et culturels.

En raison de la pandémie de COVID-19, le cours se déroulera entièrement à distance. Les modalités et dispositions y relatives seront communiquées ultérieurement.

Objectifs d'apprentissage et résultats attendus

À la fin du cours, et après avoir effectué l'essentiel des lectures et activités suggérées, vous devriez être en mesure de :

- Déterminer l'importance des organisations internationales
- Discuter de la pertinence et de la contribution des organisations internationales dans la politique internationale contemporaine
- Appréhender le rôle des institutions et des régimes internationaux dans la politique globale
- Se familiariser aux multiples approches et perspectives des organisations internationales
- Connaître le rôle, les fonctions et la typologie des organisations internationales
- Repérer l'évolution des organisations internationales à travers le temps
- Comprendre l'importance de la Société des Nations et poser un regard critique sur les forces et faiblesses de l'organisation
- Explorer l'Organisation des Nations unies, ses principes, objectifs, structure, réalisations et limites
- Porter un regard critique sur le système de sécurité collective et problématiser l'intervention internationale
- Comprendre le cadre conceptuel et opérationnel des opérations de paix de l'ONU
- Identifier, connaître et comprendre les activités respectives des agences spécialisées des Nations Unies
- Adopter un regard critique sur les grands thèmes et enjeux de la vie internationale ainsi que les actions et initiatives adoptées au niveau international, global et régional en lien avec les organisations internationales

Modalités exceptionnelles de livraison du cours

En raison de la situation particulière associée à la pandémie de COVID-19, veuillez noter qu'il n'y aura pas de séances magistrales en salle de classe. Cela signifie que vous ne serez pas présents.es dans la salle de classe. L'enseignement et l'apprentissage se feront à distance et de façon synchrone et asynchrone, facilité par les outils technologiques mis à votre disposition.

MOODLE est la principale plateforme qui sera utilisée dans le cadre de ce cours. Vous y trouverez toutes les ressources pédagogiques nécessaires et prévues pour votre apprentissage, y compris le plan du cours, les powerpoints et lectures hebdomadaires, les instructions pour la réalisation des travaux et autres exigences relatives à l'évaluation. Les séances seront enregistrées et mises à votre disposition sur Moodle par le biais du logiciel d'enregistrement Panopto. Il vous sera possible de consulter ces enregistrements à votre guise et à votre rythme. Toutefois il est

formellement interdit de les diffuser et reproduire, (partiellement ou entièrement) sous quelque forme, dans quel que soit le contexte et sur toute autre plateforme que ce soit.

La section Forum de discussion du site Moodle du cours servira de lieu d'interactions et d'échanges entre participants et participantes autour de certaines questions que soulèvent les lectures obligatoires, les powerpoints, les travaux à réaliser et toutes autres questions d'intérêts relatives au déroulement de la session

ZOOM, plateforme de vidéoconférence, sera notre outil de rencontre virtuelle et tiendra lieu d'espace de socialisation. À travers cette plateforme, il vous sera possible d'approfondir d'autres aspects de la matière, de poser vos questions en direct et de faire part de l'état d'avancement de votre compréhension par rapport à la matière enseignée.

Dans le cadre de ce cours, il est prévu une rencontre Zoom chaque semaine, soit le mardi, selon les modalités qui seront fixées dès la première semaine de cours.

ORGANISATION / MODE D'ÉVALUATION

Ouvrages de référence et recueil de textes :

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011 (recommandé)

Organisation des Nations Unies, *Les Nations Unies aujourd'hui*, Nations Unies, New York, 2008 (disponible sur le site Moodle du cours)

Un recueil de textes est également disponible à la COOP. Il est fondamental que les étudiants fassent les lectures recommandées. Ceci pour le bon déroulement du cours et la préparation des examens prévus à cette fin.

EVALUATION

La charge de travail est répartie selon le format suivant :

Travail d'étape : 25%

Note de synthèse : 35%

Travail final : 40%

1. Travail d'étape (25%), 9 mars 2021

Le travail d'étape consiste à répondre à la question suivante :

Pourquoi les États coopèrent-ils ? Présentez, discutez et évaluez brièvement trois perspectives de la coopération (néo-réalisme, institutionnalisme néolibéral, critique), en faisant ressortir leur manière respective d'appréhender les organisations internationales et la coopération multilatérale.

Ce travail compte pour **25 points** de l'évaluation finale. Ceci doit être remis sur le site Moodle du cours. **Pas d'envoi de travail par courriel.**

Le travail d'étape doit être écrit dans un texte continu, contenir au **maximum 2000 mots ou 5 pages maximum**. La démarche recommandée est la suivante :

1. Une introduction présentant les grandes lignes du sujet en débat et dans laquelle vous annoncez l'orientation de votre travail (1 page)
2. Un développement dans lequel vous présentez les trois perspectives de la coopération étudiées, en ayant soin d'identifier les similitudes et les différences existant entre celles-ci ainsi que leurs forces et faiblesses respectives. (3 pages)
3. Une conclusion dans laquelle vous revenez sur votre orientation de départ, présentez un bref résumé des perspectives présentées et procédez à certaines considérations sur le rôle des organisations internationales dans la coopération. (1 page)

Critères d'évaluation de chaque travail d'étape :

Introduction : 5 points

Développement : 10 points

Conclusion : 5 points

Présentation générale (page de couverture, langue, style, forme et qualité du travail dans son ensemble) : 5 points

À remettre le mardi 16 mars 2021

2. Note de synthèse : 35%, 6 avril 2021

Une note de synthèse est un document qui présente des informations pertinentes et nécessaires à la prise de décision sur un sujet donné de la politique internationale.

Le but de cet exercice consiste à l'atteinte de résultats pédagogiques spécifiques relatifs à une mise en situation donnée.

Voici le sujet retenu pour cette session :

Au cours de la Soixante-Treizième Assemblée mondiale de la Santé, réunie à Genève entre le 18 et le 19 mai 2020, les 194 pays membres ont adopté deux résolutions importantes : 1) l'établissement d'un examen indépendant de la réponse internationale au nouveau coronavirus ; 2) la résolution prévoyant que tout accès à un futur vaccin et d'autres médicaments soit pour tous « rapide et équitable », « de qualité, sûr et abordable ». Après avoir présenté le contexte politique et sanitaire particulier de cette assemblée générale de l'OMS, veuillez examiner la portée et la signification de ces deux résolutions prises lors de cette assemblée, ainsi que leurs effets potentiels sur la coopération mondiale en matière de santé en cette période de pandémie mondiale.

Le travail de synthèse doit contenir au **maximum 3000 mots ou 6 pages maximum en simple interligne, excluant la bibliographie.**

Cet exercice compte pour **35% de la note finale**. Le travail doit être remis **au plus tard le 30 mars 2021**

Les modalités et directives concernant cet exercice vous seront communiquées ultérieurement. Les autres questions s'y rapportant seront abordées en classe et les décisions prises conjointement en fonction des normes du module et du département.

3. Travail final (40%), 20 avril 2021

Étude descriptive et analytique d'une institution/agence spécialisée de l'ONU (40 % de la note finale)

Marches à suivre :

I. Introduction générale

- a. Brèves considérations sur les organisations internationales en général, les organisations spécialisées de l'ONU, le problème abordé par l'organisation étudiée ainsi que sa pertinence
- b. Les objectifs de la recherche
- c. La marche à suivre : Comment allez-vous procéder ?

II. Présentation de l'organisme étudié

- a. Contexte historique et politique de sa création
- b. Champs ou domaines d'activités principales

c. Structure de l'organisme

III. Illustration : présentation d'une action concrète initiée et réalisée par l'organisation

IV. Considérations et appréciations critiques

Le travail final doit contenir au **maximum 4000 mots ou 8 pages en simple interligne, excluant la bibliographie.**

Date butoir de remise du travail final : **20 avril 2021**

PLAN DU COURS

Ce cours représente une période académique de 15 semaines. Le contenu du cours est divisé en 13 leçons ou séances. Une période d'étude d'une semaine est attribuée pour chaque leçon. Chaque leçon ou séance correspond à plus ou moins 6-9 heures de travail. Pour chaque semaine, le calendrier du cours indique les objectifs d'apprentissage et les travaux à effectuer selon le cas.

MODULE I - Organiser les relations entre les États-nations

Ce module vous fait explorer les principaux outils et concepts nécessaires à la compréhension de la notion d'organisations internationales, en tant que manière d'organiser les relations internationales contemporaines. Il explore de manière systématique la problématique de la coopération multilatérale ainsi que le rôle, les fonctions et la typologie des organisations internationales.

1.1 - 19 janvier

Introduction générale – Présentation du cours et organisation de la session

1.2 - 26 janvier

Perspectives

Dario Battistella « La coopération » in *Théories des relations internationales*, 2^{ème} édition, Paris : Presses des Sciences Po, 2006, p. 394-425

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « Coopération et organisation » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 13-20

1.3 – 2 février

Approches

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (dir.) « Des approches théoriques à renouveler » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 61-74.

Michael Barnett et Matha Finnemore “Political Approaches” in Thomas G Weiss et Sam Daws (ed.) *The Oxford Handbook on the United Nations*, Oxford University Press, Oxford, 2007, p. 41-57.

Jorge E. Velasquez “Legal Perspectives” in Thomas G Weiss et Sam Daws (ed.) *The Oxford Handbook on the United Nations*, Oxford University Press, Oxford, 2007, p. 58-81.

1.4 – 9 février

Les organisations internationales : Rôle, fonctions, types

Lecture recommandée

M. C. Smouts, « La place des organisations dans la vie internationale », dans M.-C. Smouts, *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 29-56

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « Typologies et approche globale » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 45-58

Delphine Allés, Frédéric Ramel, Pierre Grossier, “Les Organisations intergouvernementales” in *Les Relations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2018, p.121-135

Lecture complémentaire

Clive Archer “Role and Function of International Organizations” in *International Organizations*, 3ème éd., Londres : Routledge, 2001, p. 65-111.

MODULE II : Historique, évolution et structure des OI

Ce module rend compte de l'émergence et l'évolution historique des organisations internationales dans la vie internationale. Il établit la connexion entre le passé et le présent afin de parvenir à une meilleure compréhension de l'interconnexion entre organisations internationales et politique globale. Ici nous mettons l'accent sur le rôle pionnier des unions administratives et de la Société des nations (SDN), le processus de formation de l'Organisation des Unies (ONU) ainsi que la manière dont celle-ci est structurée et déployée dans le reste du monde.

2.1. – 16 février - Historique et évolution : Des unions administratives à la Société des Nations (SDN)

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « Les développements de l'action internationale concertée » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 21-33.

Diane Ethier « Évolution historique » in *Introduction aux relations internationales*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, 4e édition p. 96-107.

David Armstrong, Lorna Lloyd et John Redmond, « The League of Nations » in David Armstrong *et al.* (dirs.) *International Organisation in World Politics*, 3^{ème} édition, London: Palgrave, 2004, p. 16-36 (disponible à la réserve de la bibliothèque centrale).

Lecture complémentaire

Clive Archer « Definitions and History » in Clive Archer *International Organizations*, 3^{ème} édition, London: Routledge, 2001, p. 1-34 (disponible à la réserve de la bibliothèque centrale).

Pierre Gerbet, Victor Yves Ghebali et Marie Renée Mouton, “Origine et structure de la Société des Nations” dans *Société des Nations et Organisation des Nations Unies*, éditions Richelieu, p. 13-143, 1973 (disponible à la réserve de la bibliothèque centrale).

2.2 – 23 février - L'Organisation des Nations Unies : Origines, principes, structure et système

Stephen Wertheim “Instrumental Internationalism: The American Origins of the United Nations, 1940–3” Journal of Contemporary History, 2019, Vol. 54(2) 265–283

Organisation des Nations Unies, *Les Nations Unies aujourd'hui*, chapitre I, « L'organisation des Nations Unies », New York, 2008, p. 1-78. (Disponible sur le site Moodle)

Guillaume Devin et Delphine Placidi-Frot, « Les évolutions de l'ONU : concurrences et intégration », *Critique internationale*, 2011/4 n° 53, p. 21-41.

Lectures complémentaires

Paul Tavernier « Article 27 : Vote » in *La Charte des Nations Unies : Commentaire article par article*, 3^{ème} édition, édité par Jean-Pierre Cot, Alain Pellet et Mathias Forteau, Paris, Economica, 2005, p. 935-957.

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « Les développements de l'action internationale concertée » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 36-44.

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « Une fonctionnalité controversée » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 75-107

MODULE III - Cadre de l'ONU pour la paix

Ce troisième module fait le tour du cadre de l'ONU pour le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Nous y étudions en particulier le système de sécurité collective et le cadre conceptuel et opérationnel des opérations de paix.

3.1 – 2 mars - Semaine de relâche

3.2 9 mars La sécurité collective et la problématique de l'intervention internationale

Philippe Moreau-Desfarges « La sécurité collective » in *L'ordre mondial*, chapitre 3, Armand Colin, 2008, p. 85-119.

Alexandra, Novosseloff, *Le Conseil de sécurité des Nations Unies et la maîtrise de la force armée : Dialectique du politique et du militaire en matière de paix et de sécurité*, chapitre II, **partie III**, « Les mécanismes du chapitre VII de la Charte » ; **partie IV** « L'ONU : Une organisation de sécurité collective ou de défense collective ? » Bruxelles : Bruylant, 2003, p. 113-134.

Lectures complémentaires

Organisation des Nations Unies, *Les Nations Unies aujourd'hui*, chapitre 2 « Paix et sécurité internationales », New York, 2008

3.3 16 mars Les opérations de paix de l'ONU : cadre conceptuel et opérationnel

Visionnement du documentaire *L'ONU, dernière station avant l'enfer*, réalisé par Pierre-Olivier François

<https://www.youtube.com/watch?v=Sc5oXDg0Bkg>

Lectures

Organisation des Nations Unies, *Opérations de maintien de la paix des Nations Unies : Principes et Orientations*, Département des opérations de maintien la paix, Département de l'appui aux missions, New York, 2008. Disponible à : http://www.un.org/fr/peacekeeping/documents/capstone_doctrine_fr.pdf

Rafâa Ben Achour « Les Opérations de maintien de la paix » in *La Charte des Nations Unies : Commentaire article par article*, 3^{ème} édition, édité par Jean-Pierre Cot, Alain Pellet et Mathias Forteau, Paris, Economica, 2005, p. 265-286.

Alex J. Bellamy et Paul D. Williams « Peace Operations in the Twenty-First Century » in *Understanding Peacekeeping*, Polity press, deuxième édition, 2010, p. 121-152.

Lecture complémentaire

Adriana Erthal Abdenur “UN Peacekeeping in a Multipolar World Order: Norms, Role Expectations, and Leadership” in C. de Coning and M. Peter (eds.), *United Nations Peace Operations in a Changing Global Order*, Palgrave Macmillan, 2019 pp 45-65

******* REMISE DU TRAVAIL D'ÉTAPE**

MODULE IV - Les agences spécialisées de l'ONU

Ce module procède à une incursion dans l'univers des agences spécialisées de l'ONU, en mettant en relief la manière dont ces agences remplissent leur mission s'acquittent de leur mandat dans le système des Nations Unies. Nous y explorons, entre autres, les agences relatives à la paix et à la sécurité internationale, les agences à vocation sociale, humanitaire et culturelle, les agences de coopération pour le développement, et les agences à vocation économique, commerciale et industrielle.

4.1 - 23 mars - Les agences relatives à la paix et à la sécurité internationale

- L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
- L'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA)
- L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OPCW)
- L'Organisation du Traité d'interdiction des essais nucléaires (CTBTO)
- La Direction des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
- L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)
- L'Organisation internationale de police criminelle (OIPC) - INTERPOL

Lecture

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « Les nouvelles orientations de la sécurité internationale » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 159-193.

Organisation des Nations Unies, *Opérations de maintien de la paix des Nations Unies : Principes et Orientations*, Département des opérations de maintien la paix, Département de l'appui aux missions, New York, 2008. Disponible à : http://www.un.org/fr/peacekeeping/documents/capstone_doctrine_fr.pdf

4.2 - 30 mars – Les agences à vocation sociale, humanitaire et culturelle

Suggestions pour le travail en groupe et la présentation en classe

- L'Organisation internationale du travail (OIT)
- L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
- L'Organisation mondiale de la santé (OMS)
- Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)
- Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ((HCDH)
- L'Organisation météorologique mondiale (OMM)

- Le Fond des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Lecture

Maurice Bertrand, *L'ONU*, chapitre 3 « L'ONU-économique et sociale », 6e éd., Paris : La Découverte, 2006, p. 47-83.

4.3 – 6 avril - Les agences de coopération pour le développement

Suggestions pour le travail en groupe et la présentation en classe

- Le Groupe de la Banque mondiale
- La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
- L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Le Programme alimentaire mondial (PAM)
- Le Fonds international de développement agricole (FIDA)
- L'Autorité internationale des Fonds Marins (ISA)
- Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE)

Lectures

Maurice Bertrand, *L'ONU*, chapitre 3 « L'ONU-économique et sociale », 6e éd., Paris : La Découverte, 2006, p. 47-83.

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « La transformation du multilatéralisme » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 121-158

******* REMISE DE LA NOTE DE SYNTHÈSE**

4.4 13 avril - Les agences à vocation économique, commerciale et industrielle

Suggestions pour le travail en groupe et la présentation en classe

Les agences à vocation économique, commerciale et industrielle

- Organisation mondiale du commerce (OMC)

- Organisation mondiale des douanes (OMD)
- Fonds monétaire international (FMI)
- Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
- Organisation mondiale du tourisme
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
- Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
- Organisation maritime internationale (OMI)
- Union internationale des télécommunications (UIT)
- Union Postale Universelle (UPU)

Lectures

Yves Schemeil « L'Organisation mondiale du commerce et l'instabilité internationale » in Guy Lachapelle et Stéphane Paquin (dir.) *Mondialisation, gouvernance et nouvelles stratégies subétatiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 39-58

Jean-Pierre Cling *et al.* « La Banque mondiale, entre transformations et résilience », *Critique internationale*, 2011/4 n° 53, p. 43-65

Ngaire Woods “Bretton Woods Institutions” in Thomas G Weiss et Sam Daws (ed.) *The Oxford Handbook on the United Nations*, Oxford University Press, Oxford, 2007, p. 233-253.

MODULE V – Considérations et bilan

Dans ce dernier module, nous engageons des discussions critiques autour de l'avenir du multilatéralisme et des organisations internationales dans un système international caractérisé par une transition conflictuelle et une orientation incertaine. Nous procéderons également au bilan critique de la session.

5.1 - 20 avril – L'avenir des organisations internationales. Enjeux actuels et futurs du système des Nations Unies

Koffi Annan, *Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous*, Rapport du secrétaire général des Nations Unies, New York, 21 mars 2005.

http://www2.ohchr.org/french/bodies/hrcouncil/docs/gaA.59.2005_Fr.pdf

Mark Mallow Brown “Can the UN be reformed?” *Global Governance* 14 (2008), p. 1-12.

Alexandra Novosseloff, « L'élargissement du Conseil de sécurité : enjeux et perspectives », *Relations internationales*, Vol 128, sept-décembre 2006, p. 3-14.

*******REMISE DU TRAVAIL FINAL**

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348
calacs@uqam.ca
www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.